Accusé de fake news, Bardella avait raison. France Inter confirme que L’AME permet-elle de “se faire recoller les oreilles aux frais de la princesse” (MàJ)

16/10/2024 à 18h13



16/10/24

Est-ce que cette affirmation du président du Rassemblement national est vraie et, si oui, combien cela coûte ? Selon les dires de Jordan Bardella, on pourrait croire que ces cas sont en très grande proportion. Or, selon nos informations, en 2023, 11.660 euros ont été consacrés à ces interventions pour les bénéficiaires de l’AME. Le ministère de la Santé, que nous avons contacté, précise qu’il s’agit d’interventions médicales et non chirurgicales.

Comprenez qu’on ne recolle pas les oreilles des étrangers en situation irrégulière pour des raisons esthétiques. 11.660 euros en 2023 pour ces opérations, cela correspond à cinq patients. Surtout si l’on fait une règle de trois pour évaluer ce que ça représente dans le budget global des dépenses consacrées à l’aide médicale d’État l’an dernier, c’est

infinitésimal. Jugez plutôt : en 2023, l’État français a consacré 1,1 milliard d’euros pour l’enveloppe de l’AME, soit 0,45 % des dépenses globales de santé l’an passé. Dans ce budget, donc, les opérations pour recoller les oreilles représentent 0,001 %.

www.radiofrance.fr

14/10/24

> *Le gouvernement de Michel Barnier s'apprête à augmenter le budget de l'AME, qui offre la gratuité des soins pour les étrangers en situation irrégulière.*
>
> *Les clandestins peuvent venir en France se faire recoller les oreilles aux frais de la princesse ! #FaceAFace pic.twitter.com/xdoEXy7SyF*
>
> *— Jordan Bardella (@J_Bardella) October 14, 2024*